



Édito

## Rétablir la confiance dans l'action publique à Cucq Trépied Stella

Avec nos inquiétudes autour du Plan Local d'Urbanisme de Cucq dont sont victimes plusieurs dizaines de propriétaires cucquois, nous sommes en droit de nous demander ce qu'il faut faire localement pour rétablir la "Confiance dans l'action publique".

En oubliant ses promesses de modifier le plan de zonage au coup par coup dans les dents creuses après l'approbation du PLU, **qui a quand même coûté la bagatelle de 427000 Euros à la Commune**, le Maire avoue implicitement qu'il n'y croyait pas vraiment.

A l'évidence, il n'assume pas sa responsabilité à l'égard des propriétaires victimes d'un zonage aberrant et les contraint à agir en justice avec tous les soucis financiers, moraux et familiaux que l'on peut imaginer.

Pour sa défense, au lieu de rechercher des solutions consensuelles douces *comme par exemple autoriser des constructions aux normes écologiques dans les dents creuses en périphérie de Stella-Plage*, il s'adresse, **sans y être obligé**, à un cabinet parisien d'avocats avec l'argent public du contribuable cucquois pour **faire condamner à une amende de 4000 Euros** ceux qui veulent tout simplement que l'on reconnaisse leurs droits à construire le long des voiries viabilisées en zone urbaine à Cucq Trépied et Stella-Plage.

Nos élus doivent redonner confiance dans l'action publique locale par des signes forts comme la reconnaissance des droits des propriétaires cucquois qui ont vu leurs terrains spoliés et le retrait amiable, pourquoi pas, des procédures judiciaires en cours.

*André Kovacs, Rédacteur en chef  
Conseiller municipal de l'opposition*

### Association "Cucq Trépied Stella 2020"

357 avenue du Château d'eau 62780 CUCQ

Responsable rédaction : André Kovacs

Contacts : 03 21 09 66 64 -

06 03 24 57 25 - 06 38 73 66 40

[cts2020@orange.fr](mailto:cts2020@orange.fr) - [www.cts2020.fr](http://www.cts2020.fr)

L'Avenir Stellien - Dépôt légal : Décembre 2001

Trimestriel - I.P.N.S.

## CONTRE LA DESTRUCTION DE LA PLACE DE L'ETOILE A STELLA-PLAGE

L'Association "Cucq Trépied Stella 2020" a organisé une pétition en ligne ouverte le 17 mars 2017, signée par 157 personnes au 28 avril 2017, date d'envoi de ladite pétition au Maire, au Sous-préfet, au Préfet et au Président la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) qui a pris la compétence PLU en 2017.

Les nombreux commentaires montrent une nette opposition à ce projet destructeur figurant dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Maritime et Rural du Montreuillois (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme de Cucq (PLU) pour y aménager des trous à batraciens et installer des tunnels-crapauducs sous les boulevards.

Des pistes intéressantes peu coûteuses sont proposées pour améliorer l'aménagement public et une meilleure utilisation de la Place de l'Étoile comme lieu de rencontres et de convivialité, avec notamment des animations et des spectacles qui permettraient de décharger la Place Sapin en période estivale.

En réponse à notre courrier, le Sous-préfet nous a informé qu'il est très attentif à ce dossier et nous remercie pour ces nouveaux éléments.

De leur côté, le Maire et l'Adjoint à l'Urbanisme n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux résidents et aux touristes fermement opposés à la destruction de la Place de l'Étoile et du parking du Cours des Champs-Élysées Nord.

Ils ne nous écoutent pas et s'obstinent à vouloir mettre en œuvre le projet inutile et coûteux du Cabinet SUMRESEARCH de Bruxelles. C'est ce projet destructeur qui a été intégré dans le SCoT et le PLU.

### " Pourquoi dépenser autant d'argent public alors que d'autres priorités existent dans notre commune ? "

Plus inquiétant, ils ont soumis à la Commission Urbanisme le principe d'un appel d'offres afin de faire étudier par un énième cabinet spécialisé un projet dont on ne connaît ni le coût total (études et travaux) ni l'impact réel sur l'environnement, en particulier les risques sanitaires pour la population, (*apparition de moustiques et de prédateurs volants et terrestres, présence d'organismes en état de décomposition, etc ...*).

Nous devons réagir. Par souci d'économie et de bonne gestion de l'argent public, nous proposons de réétudier, ensemble et avec la population, ce qui doit rester un projet majeur pour la qualité du Front de mer de Stella-Plage et l'avenir de notre commune touristique.

**La pétition en ligne reste ouverte pour recueillir vos signatures et commentaires sur le site de l'association : [www.cts2020.fr](http://www.cts2020.fr) - Rubrique "Accueil".**

## Motion contre les éoliennes en mer - Statu quo du conseil municipal de Cucq

Les membres du conseil municipal de Cucq du 13 avril 2017 ont été sollicités pour avis portant sur une motion contre l'implantation d'un parc éolien off-shore à environ 15 kilomètres du Littoral face aux sites touristiques allant de Berck à Sainte-Cécile.

La motion soumise à l'approbation du conseil municipal n'évoque pas l'essentiel de la problématique des parcs éoliens terrestres et off-shore en termes de *surcoûts pour le client final et d'aberrations techniques et économiques*.

C'est un oubli que j'ai tenu à corriger en intervenant lors de la délibération du conseil municipal.



En effet, plus on crée d'éolien à **production intermittente** (entre 25 et 30 % des 8760 heures/an), plus il faut développer des moyens de production de substitution à gaz ou au charbon, plus on favorise les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, plus on contraint EDF-RTE à construire de nouveaux réseaux de transport et postes de raccordement, plus ça coûte cher.

**"La CSPE ne fera qu'augmenter chaque année"**

C'est finalement le client qui subira les surcoûts énormes de l'éolien par le biais du prix de l'électricité et de la Contribution au Service Public de l'Electricité qui est de 22,5 €/1000 kWh en 2017 et qui ne feront qu'augmenter chaque année.

**"Les émissions de gaz à effet de serre augmenteront avec les nouvelles centrales électriques à cycle combiné gaz"**

Tous les opérateurs investissent dans la construction de ces centrales électriques à gaz dont la production ne fera qu'augmenter en raison du développement de l'éolien intermittent, de la réduction à 50 % de la part du nucléaire d'ici 2025 et du retrait d'exploitation des plus anciennes centrales électriques à charbon et à fioul.

Il est bon de savoir que chaque kWh produit par ces centrales a pour inconvénient de polluer et d'émettre 0,365 kg de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère.

Ce qui fait, pour la centrale ci-contre qui produit 2,2 milliards de kWh/an, **une émission totale annuelle de 803 000 tonnes de CO<sup>2</sup> !**

Et ce type de centrales continuera de se développer pour se substituer à la réduction de 25 % de la production nucléaire non compensés par l'éolien et les autres énergies dites renouvelables.

Mon exposé en séance, basé sur ces éléments, a conduit le conseil municipal à un statu quo avec six voix pour la motion, quatre voix contre et une majorité relative de 15 voix pour l'abstention.

Par André Kovacs,

Ancien Responsable régional Production Transport EDF



**GDF Suez** a inauguré, en tant que propriétaire et exploitant, la centrale électrique à cycle combiné gaz de Montoir-de-Bretagne, en Loire-Atlantique.

Cette centrale d'une puissance de 435 mégawatts (MW) est prévue pour une production annuelle d'électricité de 2,2 térawattheures (2,2 milliards de kWh), soit la consommation annuelle de 450 000 foyers.

Elle permet ainsi de fournir davantage d'électricité au sud de la Bretagne, notamment en périodes de pointe.

*Source : L'Usine Nouvelle – 08/04/2011*



## Boulevard de France / Cucq - Stella



Trois « dos d'âne » sensés ralentir les usagers ont été créés Bvd de France, près des Campings « Pomme de Pin » et « l'Abri Côtier » et du carrefour avec l'Avenue Jeanne d'Arc.

Dans l'attente de la mise en place des panneaux réglementaires, la commune a signalé un DANGER. Certains esprits chagrins diront que ce sont les ralentisseurs de vitesse qui présentent un danger.

En particulier les cyclistes qui vont détester la présence des dos d'âne sur les bandes cyclables latérales et craindre pour les vélos et les colonnes vertébrales.

## Rue Emile Grevet / Trépied

Depuis 2017, la circulation alternée oblige les usagers à slalomer à gauche et à droite de la chaussée pourvue d'obstacles destinés à ralentir la vitesse.

La prudence doit donc être redoublée sur cette voie où les usagers peuvent se retrouver face à face.

En particulier vis-à-vis des cyclistes contraints de rouler à gauche avec des véhicules venant en face en l'absence d'une bande cyclable qui les protégerait.



## Boulevard Labrasse / Stella

Aux "Pelouses"



Mal placés et peu sûrs, à quoi peuvent donc servir ces dix passages sensés protéger les piétons, les personnes à mobilité réduite, les familles avec enfants et poussettes, etc ?

Nous attendons toujours un aménagement sérieux, sans obstacles et sans bordures hautes, permettant de traverser le Bvd Labrasse en toute sécurité.

## Il faut dire Côte d'Opale et non plus Montreuillois



Désormais le territoire s'est doté d'une marque voulue par l'Agence d'Attractivité du Montreuillois, propre à le représenter au-delà de ses frontières.

Site : <https://attractivite-opale-canche-authie.fr/>

## Photographiez-vous Place Sapin – Pour le fun



Et conserver un bon souvenir de votre présence à Stella-Plage.

## Les Olympiades des jeunes avec l'Omnisports



Le 17 juin 2017, l'Omnisports et les clubs sportifs ont organisé les Olympiades au Gymnase Monthuy de Cucq. Tout le monde a pu toucher à chaque sport et participer aux jeux-concours avec remise de lots. Belle journée et succès.

## Aménagement du chemin Carmier à Trépied



Raccourci entre Trépied et Cucq.

La route en "zone 30" reste à sens unique pour les automobilistes qui viennent de l'avenue d'Etaples.

Deux bandes cyclables bidirectionnelles (dans les deux sens) matérialisées.

Des aménagements de sécurité, constitués de 6 chicanes.

Le coût de ces travaux est estimé à 280 000 €, partagés entre Le Touquet et Cucq.

Les cyclistes qui emprunteront cette route devront faire preuve de prudence vu l'espace restreint par rapport aux automobiles.

## Jardins communaux à Cucq – Un beau projet



En 2017, la Ville de Cucq a créé 8 parcelles de jardins ouvriers sur un terrain communal, avec cabanons individuels et récupérateurs d'eaux pluviales.

Vu le succès et la satisfaction des heureux bénéficiaires, il se dit que la Ville pourrait aménager de nouveaux jardins sur un terrain communal voisin. A suivre.

## ASSEMBLEE GENERALE

Nous invitons les adhérents, sympathisants et toutes personnes intéressées à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

**lundi 14 août 2017 à 17 heures**  
**Salle des Conférences - Mairie de Cucq**

**VENEZ NOMBREUX**  
**ACCES LIBRE ET OUVERT A TOUS**